

Projet associatif

Depuis plus de 150 ans, l'Association Sainte Agnès accompagne des personnes adultes fragilisées par le handicap intellectuel, les troubles associés et l'âge, tout au long des différentes étapes de leur parcours de vie.

Nous voulons renforcer l'inclusion de personnes en situation de handicap au cœur de la cité et nous engager pour une société ouverte à la différence.

Nous voulons privilégier des projets qui répondent à des nouveaux besoins pour

« Ensemble, construire l'avenir de chacun »

Sainte Agnès développe sa vision de l'accompagnement autour du projet de vie de chaque personne.

Nous voulons le plein épanouissement de chacun en facilitant son évolution tout au long des étapes de sa vie.

Nous voulons créer des lieux de vie diversifiés et des services qui répondent aux souhaits et besoins des personnes accueillies.

Nous voulons continuer d'être force de proposition, oser innover en restant agiles et attentifs au mieux être des personnes en situation de handicap.

Sainte Agnès poursuit son développement pour mieux accompagner le parcours de chacun.

Nous voulons développer les différentes formes d'activités proposées aux personnes accueillies. Nous voulons renforcer et élargir notre offre en développant des dispositifs pour accompagner le vieillissement.

Nous voulons accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de leurs dispositifs d'inclusion par le travail.

Nous voulons partager nos expériences avec d'autres acteurs du médico-social, proches de nous par les valeurs qu'ils portent, et développer des partenariats en mutualisant des ressources.

Sainte Agnès témoigne de ses réalisations.

Nous voulons renforcer la communication interne pour faciliter la circulation de l'information et favoriser le partage d'expériences.

Nous voulons renforcer les échanges avec les familles, les proches.

Nous voulons partager les projets avec nos financeurs publics et privés pour mieux encore coconstruire des dispositifs innovants au service du mieux être des personnes en situation de handicap.

Sainte Agnès soutient les projets de ses établissements.

Nous nous engageons auprès du Comité de Direction pour accompagner les établissements dans le développement de leurs activités en mettant à leur disposition les ressources nécessaires.

Nous nous appuyons sur des règles de gouvernance connues de tous en privilégiant la communication entre les membres du conseil d'administration, la Direction Générale et le Comité de Direction.

Les parties prenantes du projet associatif sont les membres du conseil d'administration, les adhérents de l'association et les accueillants familiaux, les personnes accompagnées, leurs proches et tous les salariés. La Direction Générale et le Comité de Direction sont chargés de sa mise en œuvre.